



Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2026

Date d'adoption : 16 mars 2026

Table de matières

03	Introduction	
04	Mot du maire	
05	Portrait de la Ville de Matane	
06	L'administration municipale et ses secteurs d'activités	
08	Liste des principales infrastructures municipales	
09	Comité de travail	
		Plan d'action 2026
10	Mesures de promotion et de sensibilisation	
11	Mesures d'accessibilité aux services offerts	
12	Mesures d'accessibilité au travail en lien avec l'embauche, les conditions de travail et le maintien à l'emploi	
13	Mesures d'accessibilité aux immeubles, aux lieux et aux installations	
16	Mesures d'accessibilité à l'information et aux documents	
16	Mesures d'approvisionnement en biens et en services accessibles	
17	Mesures d'adaptation aux situations particulières, situations d'urgence, de santé publique, de sécurité civile	
18	Mesures d'adaptation dans le cadre de toute autre activité susceptible d'avoir une incidence sur les personnes handicapées	

En vertu de l'article 61.1 de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes ayant une incapacité, la Ville de Matane a entrepris, en 2025, une démarche visant à élaborer un plan d'actions afin de favoriser l'accessibilité des personnes vivant avec un handicap.

Le plan d'actions 2026 a été élaboré par un comité de travail nommé par le conseil municipal. La démarche a été réalisée en concertation avec différents organismes du milieu et les actions prioritaires sont issues d'éléments ayant ressortis lors des consultations et des différentes rencontres tenues entre l'automne 2025 et l'hiver 2026.

Les résultats de ces consultations sont d'ailleurs la base des actions que la Ville de Matane mettra en place à l'égard des personnes handicapées dans les prochaines années.

Le plan d'actions est divisé en 8 champs d'interventions :

- 1 Mesures de promotion et de sensibilisation
- 2 Mesures d'accessibilité aux services offerts
- 3 Mesures d'accessibilité au travail en lien avec l'embauche, les conditions de travail et le maintien à l'emploi
- 4 Mesures d'accessibilité aux immeubles, aux lieux et aux installations
- 5 Mesures d'accessibilité à l'information et aux documents
- 6 Mesures d'approvisionnement en biens et en services accessibles
- 7 Mesures d'adaptation aux situations particulières, situations d'urgence, de santé publique, de sécurité civile
- 8 Mesures d'adaptation dans le cadre de toute autre activité susceptible d'avoir une incidence sur les personnes handicapées



Mesdames, messieurs,

Mes collègues du conseil municipal et moi sommes fiers de vous présenter notre tout premier Plan d'action à l'égard des personnes handicapées.

Au quotidien, l'accessibilité à nos infrastructures, à nos services et à nos espaces publics doit être une priorité pour tous et toutes. Depuis plusieurs années, nous travaillons à faire de Matane une ville dans laquelle toute la population peut participer pleinement à la vie collective.

Ce plan d'action représente une étape supplémentaire afin de favoriser l'accès aux services municipaux, aux loisirs et aux différents espaces de vie. Il contribue également à réduire les obstacles pouvant limiter la participation sociale des personnes ayant une limitation fonctionnelle.

Nous sommes heureux de franchir aujourd'hui cette nouvelle étape avec le dépôt de ce Plan d'action à l'Office des personnes handicapées du Québec.

Nous souhaitons que cette démarche contribue à faire de Matane un milieu toujours plus accueillant, accessible et inclusif pour l'ensemble de la population.

Chaleureusement,

Eddy Métivier



Principes directeurs

- Accessibilité
- Écoute
- Inclusion
- Égalité
- Équité

Valeurs de la Ville de Matane

- Intérêt public
- Équité
- Intégrité
- Respect
- Collaboration

La Ville de Matane compte actuellement plus de 14 000 habitants répartis sur un vaste territoire. Considérée comme le pôle central de la MRC de La Matanie, La Ville dispose d'une quantité importante d'infrastructures publiques. La Ville intervient dans de nombreux secteurs d'activités.

La Ville de Matane place la qualité de vie au cœur de ses actions. Dans l'exercice de ses responsabilités, la Ville s'engage à favoriser un environnement accessible et inclusif. Par l'adoption de politiques et de plans d'action, elle vise à réduire les obstacles à la participation sociale des personnes handicapées et à promouvoir l'égalité des chances sur l'ensemble de son territoire.

C'est dans cette perspective que nous sommes fiers de présenter le nouveau Plan d'action à l'égard des personnes handicapées de la Ville de Matane.

Ce plan constitue une étape importante vers une collectivité plus accessible et inclusive, et témoigne de notre volonté d'agir concrètement pour le mieux-être de toutes et de tous.





L'administration municipale et ses secteurs d'activités

Direction générale

La direction générale assure le lien entre les différents services municipaux et les élus. Elle planifie, organise, dirige et contrôle l'ensemble des activités municipales et s'assure d'une bonne collaboration interservices. Elle est aussi responsable de la mise en œuvre du plan des mesures d'urgence et de la planification stratégique.

Service du greffe et du contentieux

Le Service du greffe et du contentieux est le maître en matière juridique pour la Ville. Il rédige et/ou valide les règlements municipaux, les résolutions, procès-verbaux, les devis, les contrats ou ententes qui lient la Ville. Ce service est responsable de la gestion archivistique des différents documents municipaux et est aussi responsable de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et de la protection des renseignements personnels. Il coordonne les processus d'appel d'offres et voit à l'application des lois et règlements qui régissent les villes. C'est finalement ce service qui est responsable des procédures de scrutin et des élections municipales.

Service de l'urbanisme

Le Service de l'urbanisme s'assure de l'application et du contrôle des règlements d'urbanisme (zonage, lotissement, construction, etc.), en plus de délivrer les permis requis. Il collabore aux visites d'évaluations municipales, sous supervision d'une firme d'évaluateur externe, en plus de veiller à la surveillance du territoire. Il voit à l'application de lois et règlements provinciaux, notamment la Loi sur la protection du territoire agricole et la Loi sur la qualité de l'environnement, et les règlements édictés sous leur empire. De plus, ce service collabore avec les citoyens et promoteurs afin de les aider dans la planification de leurs projets, et assure la gestion de différents programmes d'aide financière.

Service de la sécurité publique

Le Service de la sécurité publique a pour mission de sauvegarder la vie, de protéger les biens et l'environnement. Le territoire desservi par ce service va au-delà des limites territoriales de la Ville de Matane à la suite d'une entente intermunicipale intervenue en 2025 et couvre maintenant la Ville de Matane ainsi que 8 autres municipalités de la MRC. Il contribue à réduire l'impact d'un sinistre. Il intervient lors d'incendies, d'accidents sur le réseau routier, d'urgences médicales, d'évacuations ou de toutes autres situations d'urgence.

Service des communications

Le Service des communications gère/élabore et publie les communications internes et externes en plus d'être responsable du déploiement de l'image de marque de la Ville de Matane. Ce service joue un rôle conseil auprès de la direction générale, des élus et des directeurs de services en matière de communications et de relations publiques. C'est d'ailleurs ce service qui s'assure de l'organisation des événements civique et des inaugurations. Il est responsable de différentes plateformes/moyens permettant de diffuser et partager l'information (site web, page Facebook, page Instagram, infolettre, enseigne numérique, etc.)

Service des travaux publics

Le Service des travaux publics planifie, dirige, coordonne et contrôle l'ensemble des opérations liées à l'entretien du réseau routier, de la signalisation, des parcs et espaces verts, de la flotte de véhicules, des bâtiments et des équipements de la Ville. Ce service assure aussi la gestion de l'aéroport municipal et de son entretien. Il joue un rôle stratégique au niveau du développement en travaillant en étroite collaboration avec le Service de l'urbanisme et le Service du génie et de l'environnement.

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

Le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire planifie, organise, dirige et contrôle les différentes activités et événements offertes dans le milieu. Il soutient aussi de nombreuses initiatives provenant d'individus ou d'organismes et met en place des politiques diverse afin d'orienter les actions de la Ville. C'est aussi ce service qui assure la gestion quotidienne des installations sportives et culturelles de la Ville en vue d'une utilisation maximale au bénéfice des citoyens. Il est responsable de l'élaboration et du suivi des nombreuses ententes qui lient la Ville avec les partenaires externes. Son rôle s'étend aussi au développement de projets multiples (projets spéciaux, infrastructures, etc.). Le Service des loisirs est un acteur incontournable en ce qui concerne la qualité de vie et l'attractivité. Finalement, il a la responsabilité de l'élaboration et du suivi du plan d'action à l'égard des personnes handicapées.

Service des ressources humaines

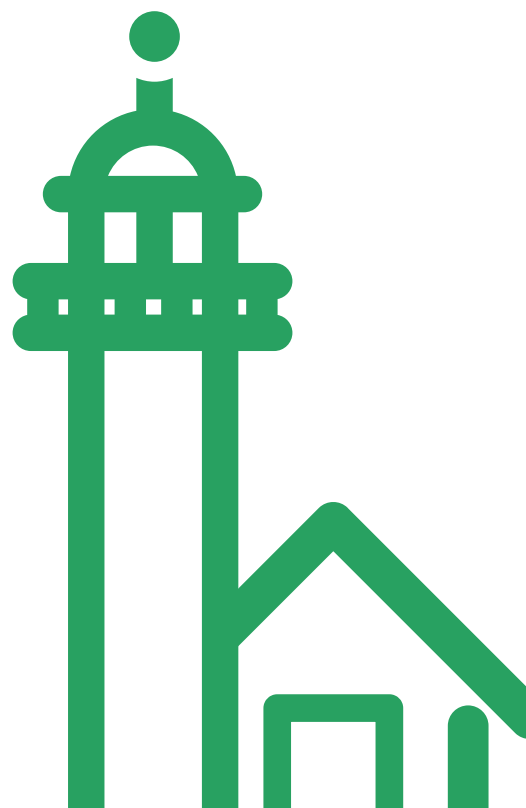
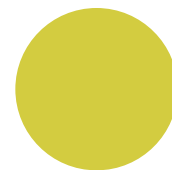
Le Service des ressources humaines a la responsabilité d'assurer un rôle conseil et stratégique auprès de la direction générale et des directions des différents services municipaux en vue de favoriser une gestion optimale des ressources humaines. Il supporte aussi les employés cadres dans l'application des ententes de travail. Il joue un rôle important en matière de santé-sécurité au travail et assure le lien avec la CNESST au besoin. Ce service est aussi responsable du programme d'assurances collectives. Le Service des ressources humaines est responsable de l'élaboration, de la rédaction des politiques, programmes et directives relevant de son champ d'intervention. Il collabore étroitement au développement des compétences du personnel municipal.

Service financier et de la trésorerie

Le Service des finances et de la trésorerie planifie, organise, dirige et contrôle l'ensemble des activités financières de la Ville. Il produit annuellement le budget municipal et s'assure de la production des états financiers et autres rapports requis par les différents ministères. Il administre les fonds de la Ville en conformité avec les lois et règlements en vigueur en vue d'une utilisation optimale. C'est aussi ce service qui a la responsabilité de la perception et du recouvrement des taxes municipales ainsi que de la gestion de la paie.

Service du génie et de l'environnement

Le Service du génie et de l'environnement est chargé de la planification et de la réalisation des différents projets d'infrastructures municipales. Il est responsable de la conception et la préparation des plans, devis, appel d'offres, etc. Il assure aussi la surveillance de chantier dans le cadre de la réalisation de ces mêmes projets. C'est aussi ce service qui s'assure de la distribution et du traitement de l'eau potable ainsi que de l'assainissement des eaux usées. Finalement, le Service du génie et de l'environnement joue un rôle conseil auprès de d'autres services municipaux en matière d'environnement et assure le suivi des contrats accordés pour l'exploitation de l'Écocentre et du lieu d'enfouissement technique.



Liste des principales infrastructures municipales

- Colisée Béton-Provincial (rue du Bon Pasteur)
- Piscine municipale / Complexe aquatique (avenue Saint-Rédempteur)
- Stade Fournier (rue Fournier)
- Stade du Rempart (rue de la Cité-Jardin)
- Parc multirécréatif/patinoire et skatepark (avenue Saint-Jérôme)
- Pavillon des baigneurs (Parc des Îles)
- Bâtiment administratif (avenue Saint-Jérôme)
- Garage municipal (avenue Saint-Jérôme)
- Hôtel de Ville (avenue Saint-Jérôme)
- Théâtre Barachois (rue du Barachois)
- Place des sports / terrain de golf (route 195)
- Mont-Castor (route du Centre-de-ski)
- Patinoire du secteur Saint-Luc (rue de l'Église)
- Patinoire du secteur (rue de la Forge)
- Complexe culturel Joseph-Rouleau (avenue Saint-Jérôme)
- Aéroport (route de l'Aéroport)
- Caserne J.-Auguste-Laforest (avenue Saint-Jérôme)
- Phare de Matane (avenue du Phare Ouest)
- Camping de la Rivière Matane (route Louis-Félix-Dionne)
- Maison des jeunes (rue Saint-Pierre)
- Lieu d'enfouissement technique et Écocentre (rue Yves-Bérubé)

Parcs et espaces verts

- Parc des Îles (avenue Saint-Jérôme)
- Parc Jeanne-Dionne (rue Thibault)
- Parc Mélanie-Joncas (rue Goyer et rue De la Ronde)
- Parc Marie-Raphaël (rue Le Mercier et rue du Sault)
- Parc Maman-Luc (rue Bois-Joli)
- Parc Jane-McCallum (rue Fournier et rue Goyer)
- Parc Elspeth-Russell (route Louis-Félix-Dionne/route 195)
- Parc Denise-Bouffard (chemin des Rocailles et chemin des Passerelles)
- Parc Octavia-Christina-Roy-Desjardins (avenue du Phare Ouest)
- Parc du Pied-de-la-Côte (rue de l'Île)
- Parc Hammermill (rue de la Baie)
- Parc Jean-Charles-Forbes (avenue Saint-Jérôme)
- Parc Alexandre-Nazaire (avenue Saint-Jérôme)
- Parc Antoinette-Guy (avenue d'Amours)
- Parc Marguerite-Fournier-Harrisson (avenue du Phare Est)
- Parc Nancy-Charest (rue du Barachois)
- Lac-à-Luc (rue Saint-Joseph)
- Promenade des Capitaines (rue Otis)
- Place des Générations (avenue Saint-Jérôme)
- Parc du Tricentenaire (rue Otis)
- Place des Rochelais (avenue du Phare)
- Parc canin (avenue Saint-Jérôme)
- Pumptrack (avenue Saint-Jérôme)
- Grande Place des Îles (avenue Saint-Jérôme)



- **Martin Gilbert**, directeur, Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, Ville de Matane (responsable)
- **Eddy Métivier**, maire
- **Lucie Lapointe**, conseillère municipale du district #2
- **Dany Giroux**, directeur général adjoint et directeur du Service des travaux publics
- **Alice Fanguet**, conseillère aux communications, Service des communications, Ville de Matane
- **Carole Lévesque**, directrice générale, Regroupement des organismes des personnes handicapées du Bas-Saint-Laurent
- **Brigitte Gagné**, directrice, Association des handicapés gaspésiens
- **Marie-Dominique Dupuis**, Cheffe de service DI-TSA DP Enfance, adulte Matanie, CISSS du Bas-Saint-Laurent



Mesures de promotion et de sensibilisation

Objectif	Mesure	Indicateur	Service responsable / collaborations	Échéance
● Obstacle: Les employés connaissent peu les défis que vivent les personnes vivant avec un handicap au quotidien				
Sensibiliser les employés municipaux sur les défis que vivent quotidiennement les personnes handicapées	Intégrer une activité de sensibilisation sous forme de jeu lors de la journée annuelle des employés	Nombre de participants	Comité organisateur de la journée/ direction générale	Septembre 2026
● Obstacle: Les enfants sont souvent mal informés sur les handicaps et les différences				
Sensibiliser l'ensemble des enfants du camp de jour sur le fait que certains enfants sont différents	Offrir une activité de sensibilisation sous forme de jeu	Nombre de jeunes touchés	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire	Août 2026
● Obstacle: Certains organismes promoteurs d'événements se déroulant à l'intérieur des bâtiments municipaux ne sont pas suffisamment sensibilisés aux besoins des personnes handicapées				
Sensibiliser les organisateurs à l'importance de mettre en place des mesures favorisant l'accessibilité aux personnes handicapées	Élaborer et intégrer une clause dans les ententes/contrats et rencontrer les promoteurs d'événements individuellement au moment de la signature des contrats/ententes afin de les guider vers des mesures à mettre en place	Nombre d'ententes modifiées Nombre de rencontres individuelles	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire	Septembre 2026
● Obstacle: La population est souvent mal informée sur les besoins et la réalité des personnes vivant avec un handicap				
Sensibiliser la population aux besoins et à la réalité des personnes handicapées et briser les préjugés	Développer une exposition thématique à la bibliothèque municipale lors de la Semaine québécoise des personnes handicapées, du 1 ^{er} au 7 juin 2026 et en faire la promotion	Nombre de prêts de livres intégrés à l'exposition thématique Nombre de livres présentés lors de l'exposition thématique	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire	Juin 2026
● Obstacle: Certains commerces locaux ne sont pas sensibilisés aux aménagements permettant d'accueillir les personnes handicapées				
Sensibiliser les commerces à l'importance de rendre leur commerce accessible	Élaborer un document explicatif qui sera distribué dans les commerces	Nombre de commerces sensibilisés	Service des communications Chambre de commerce	Décembre 2026
● Obstacle: Les équipements adaptés que la Ville de Matane a acquis et qui sont disponibles au public sont parfois méconnus				
Assurer la promotion des équipements disponibles dans les installations municipales afin qu'ils soient mieux connus et plus utilisés	Dresser une liste exhaustive des équipements adaptés, la publier sur le site web et en faire la promotion	Nombre de publications sur les réseaux sociaux	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire Service des communications	Août 2026

Mesures d'accessibilité aux services offerts

Objectif	Mesure	Indicateur	Service responsable / collaborations	Échéance
● Obstacle: Certaines personnes ont besoin d'un accompagnateur pour pouvoir pratiquer une activité				
Offrir des places en camp de jour pour les enfants nécessitant des besoins particuliers	Évaluer les besoins en collaboration avec les parents ainsi que les intervenants	Nombre d'enfants accompagnés	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire	Août 2026
● Obstacle: Certaines personnes ont besoin d'un accompagnateur pour pouvoir pratiquer une activité				
Favoriser la participation aux activités offertes par la Ville de Matane	Accepter la carte d'accompagnement en loisir dans les différentes installations de la Ville de Matane (piscine et Colisée) lors d'activités ou d'événements organisés par la Ville et nécessitant un coût d'entrée	Nombre de gratuits annuelles	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire	En continu
● Obstacle: La collection de la bibliothèque municipale pourrait être encore plus accessible pour la clientèle handicapée				
Favoriser la lecture pour tous	Développer la collection de livres audio, de livres en gros caractère et de livres numériques	Nombre de livres audio Nombre de livres en gros caractères Nombre de livres numériques	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire Club Lions de Matane	En continu
● Obstacle: Certains documents sont classés en hauteur à la bibliothèque municipale				
Soutenir les personnes handicapées afin de favoriser la lecture auprès de cette clientèle	Installation de bornes d'auto-prêt permettant de libérer au besoin le personnel afin d'accompagner les personnes handicapées dans leurs recherches	Installation de bornes d'auto-prêt et d'une affiche permanente indiquant que le personnel peut accompagner au besoin	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire	En continu
● Obstacle: Certaines personnes ont parfois de la difficulté à participer à des activités publiques et démocratiques à cause d'obstacles physiques				
S'assurer que les personnes handicapées aient accès de manière équitable aux activités publiques et démocratiques (élections, consultations, séances publiques du conseil municipal, etc.) Élections, consultations, séances du conseil municipal	Prioriser des lieux adaptés pour la tenue des activités publiques et démocratiques	Pourcentage d'activités publiques et démocratiques tenues dans un lieu adapté	Tous les services municipaux	En continu
● Obstacle: Certaines personnes ont de la difficulté à se déplacer jusqu'à la bibliothèque municipales				
Soutenir les personnes handicapées afin de favoriser la lecture auprès de cette clientèle	Maintenir le service « Biblio à domicile »	Nombre de prêts liés au service Nombre de membres bénéficiant du service	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire	En continu

Mesures d'accessibilité au travail en lien avec l'embauche, les conditions de travail et le maintien à l'emploi

Objectif	Mesure	Indicateur	Service responsable / collaborations	Échéance
<p>● Obstacle: Les personnes vivant avec un handicap ne sont pas informées sur le fait que la Ville de Matane permet leur embauche pour de nombreux postes</p>				
S'assurer de soutenir l'intégration professionnelle des personnes handicapées	Indiquer clairement lors des affichages de postes que la Ville de Matane peut embaucher des personnes vivant avec un handicap	Nombre d'offres d'emploi mentionnant que la Ville de Matane peut embaucher des personnes vivant avec un handicap	Service des ressources humaines	En continu
<p>● Obstacle: Certains postes de travail pourraient ne pas être adaptés à la condition d'un employé</p>				
S'assurer de soutenir l'intégration professionnelle des personnes handicapées	Analyser les demandes d'adaptation et retenir les services d'un professionnel afin d'évaluer les besoins et d'adapter le poste de travail	Nombre de postes de travail adaptés à la condition d'une personne vivant avec un handicap	Service des ressources humaines	En continu
<p>● Obstacle: Les employés municipaux ne connaissent souvent pas les compétences des personnes handicapées</p>				
S'assurer de soutenir l'intégration professionnelle des personnes handicapées	S'assurer d'un processus égalitaire au moment de l'affichage de postes	Nombre d'embauches	Service des ressources humaines Tous les services municipaux	En continu
S'assurer de soutenir l'intégration professionnelle des personnes handicapées	Permettre la participation à des stages d'intégration à l'emploi en collaboration avec les organismes du milieu et les institutions publiques	Nombre de stages	Service des ressources humaines Tous les services municipaux	En continu
<p>● Obstacle: Certains postes nécessitent des connaissances, des compétences ou une aisance à travailler avec les personnes handicapées</p>				
Poursuivre l'accompagnement au camp de jour municipal	Maintenir les postes d'accompagnateurs au camp de jour municipal	Nombre de postes	Service des ressources humaines Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire	En continu

Mesures d'accessibilité aux immeubles, aux lieux et aux installations

Objectif	Mesure	Indicateur	Service responsable / collaborations	Échéance
● Obstacle: Certains espaces publics existants nécessitent des interventions afin de les rendre accessibles pour tous				
Rendre accessibles les espaces publics (pavés de rues, trottoirs, etc.)	Identifier, compiler et prioriser les éléments pouvant constituer des obstacles (trottoirs et pavés de rues). Les demandes reçues sont acheminées au Service des travaux publics sous forme de requête et sont compilées et réparties en fonction des interventions futures.	Nombre de demandes reçues Nombre d'interventions réalisées	Service des travaux publics Service du génie et de l'environnement	En continu
Rendre accessibles les trottoirs pour les fauteuils roulants	Refaire des portions du trottoir en pavé identifiées au centre-ville (Bon Pasteur et Saint-Jérôme)	Réalisation des travaux prévus	Service des travaux publics	Septembre 2026
● Obstacle: Certains tronçons de trottoir situés dans une pente sont difficilement accessibles pour les personnes à mobilité réduite				
Rendre accessibles les espaces publics (pavés de rues, trottoirs, etc.)	Valider la possibilité d'ajouter ou de prolonger des garde-corps et/ou mains-courantes le long des trottoirs des rues Fournier, St-Christophe et Saint-Jean en vue de possibles travaux ultérieurs	Nombre de tronçons de trottoir analysés	Service des travaux publics Service du génie et de l'environnement	Octobre 2026
● Obstacle: Le trottoir du pont Marie-Marselet est trop étroit et ne permet pas le croisement d'un fauteuil roulant avec les autres clientèles				
Poursuivre les démarches auprès du gouvernement du Québec afin que le futur barrage au centre-ville soit accessible et permette une circulation efficace et sécuritaire	Transmettre une correspondance au gouvernement du Québec à cet effet et assurer le suivi de l'avancement du projet	Lettre et appel	Direction générale/ Mairie	Septembre 2026
● Obstacle: Les stationnements réservés aux personnes handicapées des bâtiments municipaux ne sont pas suffisamment visibles et nécessitent un rafraîchissement				
S'assurer du marquage des cases de stationnement réservées aux personnes handicapées et s'assurer que la signalisation soit conforme	Refaire le marquage conformément aux normes en vigueur et vérifier la signalisation	Nombre de cases repeintes et inspectées	Service des travaux publics	En continu
● Obstacle: Le Colisée Béton-Provincial ne dispose pas de suffisamment de cases de stationnement réservées pour les personnes handicapées				
S'assurer d'offrir en quantité suffisante le nombre de stationnements réservés pour la clientèle à mobilité réduite	Ajouter deux cases de stationnement pour personnes handicapées	Nombre de cases ajoutées	Service des travaux publics Service du génie et de l'environnement	Septembre 2026

Objectif	Mesure	Indicateur	Service responsable / collaborations	Échéance
<ul style="list-style-type: none"> ● Obstacle: Certains stationnements réservés aux personnes handicapées des bâtiments municipaux ne sont pas configurés de manière à permettre le déploiement d'une rampe latérale 				
Rendre plus accessibles les cases de stationnement réservées aux personnes handicapées pour les véhicules munis d'une rampe latérale	Inspecter et mesurer tous les stationnements et évaluer la possibilité de modifier leur configuration	Nombre de cases modifiées ou reconfigurées	Service du greffe et du contentieux Service des travaux publics Service du génie et de l'environnement	En continu
<ul style="list-style-type: none"> ● Obstacle: L'entrée principale du Colisée Béton-Provincial utilisée lors des événements majeurs n'est pas adaptée pour les fauteuils roulants 				
Rendre le Colisée Béton-Provincial accessible aux fauteuils roulants lors des événements majeurs	Installer une sonnette à la porte de service afin d'aviser le personnel aux guichets de l'entrée principale	Installation d'une sonnette au guichet de l'entrée principale	Service des travaux publics Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire	Septembre 2026
<ul style="list-style-type: none"> ● Obstacle: La piscine municipale nécessite des modifications importantes afin d'être conforme aux normes d'accessibilité universelle (accès aux gradins, etc.) 				
Offrir une accessibilité universelle à la piscine municipale aux citoyens de La Matanie	Construction d'un nouveau complexe aquatique conforme aux normes d'accessibilité en vigueur incluant un bassin récréatif avec entrée de type « plage » et un accès prévu pour fauteuil roulant, un lève-personne dans le bassin conventionnel	Début de la construction du Complexe aquatique	Service du génie et de l'environnement	Avril 2026 (livraison prévue à la fin de 2027)
<ul style="list-style-type: none"> ● Obstacle: La piscine municipale ne dispose pas d'un équipement de levage permettant le déplacement mécanique d'une personne handicapée dans les vestiaires 				
Mettre en place des équipements permettant de faciliter la participation des personnes handicapées à des activités aquatiques	Ajout d'une salle d'hygiène complète dans le nouveau complexe aquatique	Début de la construction du Complexe aquatique	Service du génie et de l'environnement	Avril 2026 (livraison prévue à la fin de 2027)
<ul style="list-style-type: none"> ● Obstacle: Les personnes handicapées ont difficilement accès au Complexe culturel Joseph-Rouleau en passant par la porte située sur l'avenue Saint-Jérôme 				
Le niveau du pavé de la porte d'accès du Complexe culturel Joseph-Rouleau doit être relevé pour donner accès aux fauteuils roulants (il s'est affaissé avec le temps)	Relever le pavé uni au niveau nécessaire	Travaux de soulèvement du pavé déjà en place	Service des travaux publics	Septembre 2026
<ul style="list-style-type: none"> ● Obstacle: Les toilettes pour hommes situées au Pavillon des baigneurs sont difficilement accessibles 				
Rendre accessibles les toilettes pour les hommes du Pavillon des baigneurs	Ajouter une portion de pavé uni afin de permettre à un fauteuil roulant de circuler facilement	Réalisation de travaux	Service des travaux publics	Septembre 2026

Objectif	Mesure	Indicateur	Service responsable / collaborations	Échéance
● Obstacle: Certains aménagements (trottoirs, rues et bâtiments) sont difficilement accessibles pour les personnes handicapées				
Aménager des espaces adaptés en respectant les normes d'accessibilité universelle	Prévoir des visites terrain dans les bâtiments et principales rues avec une personne handicapée afin d'identifier des correctifs à apporter	Nombre de visites terrain	Service des travaux publics Service du génie et de l'environnement	En continu
Aménager des espaces adaptés en respectant les normes d'accessibilité universelle	Consulter des professionnels et/ou des personnes handicapées dans la réalisation des plans	Nombre de plans	Service des travaux publics Service du génie et de l'environnement	En continu
● Obstacle: Le délai accordé pour les piétons est parfois insuffisant aux intersections munies d'un feu de circulation				
S'assurer que les personnes à mobilité réduite puissent traverser de manière sécuritaire aux intersections munies de feux de circulation	Augmenter la durée du délai piéton à l'intersection Bon-Pasteur/Saint-Jérôme et d'Amours/Desjardins	Nombre de feux modifiés	Service des travaux publics	Septembre 2026
● Obstacle: Les équipements adaptés doivent être accessibles à la clientèle				
Maintenir accessible la balançoire pour fauteuils roulants située au parc des Îles et mettre en place les mesures afin que cet équipement demeure sécuritaire et en bon état	Maintenir un registre des clés en circulation et s'assurer qu'une clé additionnelle soit disponible au Pavillon des Îles durant les heures d'ouverture	Nombre de clés en circulation	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire Service des travaux publics	En continu
Poursuivre la gestion partagée du vélo « Kartus » et du vélo baladeur afin de les rendre disponibles pour la clientèle fréquentant le parc des Îles et pour les résidents du CHSLD	Maintenir l'entente de gestion partagée en vigueur avec le CISSS-BSL et former le personnel adéquatement afin que les équipements soient utilisés de manière sécuritaire	Nombre d'utilisations des équipements	Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire CISSS-BSL	En continu
● Obstacle: La signalisation interne de l'hôtel de ville n'est pas suffisamment visible pour les personnes vivant avec une vision limitée				
S'assurer que tous les citoyens puissent se retrouver facilement à l'intérieur de l'hôtel de ville	Prévoir une signalisation interne comportant une police de caractère, des formats et des contrastes adéquats	Remplacement de la signalisation intérieure	Service des communications	Décembre 2026

Mesures d'accessibilité à l'information et aux documents

Objectif	Mesure	Indicateur	Service responsable / collaborations	Échéance
● Obstacle: Certaines personnes ont de la difficulté à lire les informations sur le site web de la Ville de Matane				
S'assurer d'une égalité afin que tous puissent utiliser le site web	Procéder à un ajout au site web permettant de modifier facilement la grosseur du texte	Ajout de l'option au site web	Service des communications	31 décembre 2026
● Obstacle: Certaines personnes handicapées ont de la difficulté à lire et comprendre certains formulaires de la Ville de Matane				
S'assurer d'une égalité afin que tous puissent comprendre et utiliser les formulaires municipaux	Adapter et modifier le formulaire de réclamation et le formulaire d'accès à l'information	Nombre de formulaires modifiés	Service du greffe et du contentieux Service des communications	31 décembre 2026

Mesures d'approvisionnement en biens et en services accessibles

Objectif	Mesure	Indicateur	Service responsable / collaborations	Échéance
● Obstacle: Certaines personnes handicapées ont besoin de support pour pouvoir se lever de nos bancs de parc				
Rendre plus accessibles les parcs et espaces publics	Poursuivre le remplacement des bancs traditionnels par des bancs munis d'un appui-bras (plus ergonomiques)	Nombre de bancs remplacés	Service des travaux publics	En continu
● Obstacle: Certains parcs ne sont pas munis de table de pique-nique pouvant accueillir un fauteuil roulant				
Rendre plus accessibles les parcs et espaces publics	Poursuivre l'ajout de tables de pique-nique dans les parcs et espaces publics	Nombre de tables ajoutées	Service des travaux publics	En continu
● Obstacle: Les entreprises visant l'intégration des personnes handicapées offrant des produits ou des services pourraient être sollicitées davantage				
Considérer la possibilité de faire appel aux entreprises visant l'intégration des personnes handicapées dans le cadre des appels d'offres sur invitation	Intégrer les entreprises visant l'intégration des personnes handicapées à nos appels d'offres ou demandes de prix lorsqu'elles sont en mesure de fournir le produit ou le service	Nombre d'invitations à soumettre un prix par des entreprises visant l'intégration des personnes handicapées	Tous les services municipaux	En continu
Favoriser les entreprises visant l'intégration des personnes handicapées dans l'octroi de contrats	Intégrer un critère préférentiel dans la Politique de gestion contractuelle sous forme de pourcentage	Nombre de contrats octroyés à des entreprises visant l'intégration des personnes handicapées	Tous les services municipaux	En continu

Mesures d'adaptation aux situations particulières, situations d'urgence, de santé publique, de sécurité civile

Objectif	Mesure	Indicateur	Service responsable / collaborations	Échéance
<p>● Obstacle: Certaines personnes ne se sentent pas en sécurité lors de situations d'urgence</p>				
<p>Créer un répertoire de personnes handicapées en vue d'intervenir directement auprès de cette clientèle en cas de déploiement du plan des mesures d'urgence (projet pilote en 2 phases (Phase 1 en 2026 et phase 2 en 2027))</p>	<p>Phase 1: Créer une liste de personnes handicapées afin de mieux intervenir auprès d'eux en cas de déploiement du plan des mesures d'urgence et s'assurer que personne ne soit oublié (meilleure planification des besoins en cas d'évacuation, meilleur accueil et réponse aux besoins dans un éventuel centre d'hébergement d'urgence)</p>	<p>Mise en place d'une liste de personnes handicapées</p> <p>Nombre de personnes handicapées sur la liste</p>	<p>Service du greffe et du contentieux</p> <p>Service de la sécurité publique</p> <p>Partenaires: ADHG, CISSS-BSL, MRC (préventionnistes) et Ateliers Léopold-Desrosiers</p>	<p>Septembre 2026</p>
<p>S'assurer que les personnes handicapées soient inscrites au système ComAlerte de la Ville de Matane</p>	<p>Assurer la promotion du système ComAlerte et sensibiliser les personnes handicapées à l'importance d'y être abonnées</p>	<p>Nombre de visites des agents à la réglementation auprès des personnes handicapées</p>	<p>Service des communications</p> <p>Service du greffe et du contentieux</p> <p>Partenaires: ADHG, CISSS-BSL, MRC (Préventionnistes) et Ateliers Léopold-Desrosiers</p>	<p>31 décembre 2026</p>



Mesures d'adaptation dans le cadre de toute autre activité susceptible d'avoir une incidence sur les personnes handicapées

Objectif	Mesure	Indicateur	Service responsable / collaborations	Échéance
● Obstacle: Les personnes handicapées ont parfois de la difficulté à trouver un logement adapté en fonction de leur handicap				
Encourager les promoteurs dans la réalisation de projets de logements adaptés	Soutenir les projets de logements adaptés	Nombre d'unités annuelles adaptées	Service de l'urbanisme	En continu
● Obstacle: Les personnes handicapées nécessitent un soutien dans la mise à niveau de leur domicile				
Contribuer au maintien à domicile des personnes vivant avec un handicap	Participer au Programme de maintien à domicile et y affecter un inspecteur municipal	Nombre d'unités annuelles adaptées	Service de l'urbanisme	En continu
● Obstacle: Certains commerces ne sont pas adaptés pour la clientèle handicapée				
S'assurer que les commerces prévoient un minimum de cases de stationnement	Maintenir une réglementation obligeant un minimum de cases de stationnement pour handicapés dans le périmètre d'urbanisation (disposition du chapitre 10 du règlement de zonage)	Nombre de nouveaux stationnements réservés aux personnes handicapées annuelles	Service de l'urbanisme	En continu
● Obstacle: Certains projets d'envergure omettent l'accessibilité universelle dans leur conception globale				
Favoriser de nouveaux aménagements selon des principes d'accessibilité universelle et offrir aux citoyens des espaces conviviaux et accessibles	Assujettir certains projets à un règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale comportant des critères d'accessibilité universelle	Maintien de critères spécifiques à l'accessibilité universelle dans le règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale	Service de l'urbanisme	En continu

